

Vos droits concernant les traitements de données personnelles pour les démarches liées au contrôle d'immigration (y inclus « filtrage »)

1. Coordonnées de la DGIM et de son délégué à la protection des données

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures (la « **DGIM** ») collecte et traite des données à caractère personnel vous concernant (les « **données** ») dans le cadre de l'accomplissement de ses missions d'intérêt public et des obligations légales mises à sa charge.

Les coordonnées de la DGIM, agissant en sa qualité de responsable du traitement, sont les suivantes :

Ministère des Affaires intérieures
Direction générale de l'immigration
Adresse physique : 26, route d'Arlon L-1140 Luxembourg
Adresse postale : B.P. 752 L-2017 Luxembourg
Tél. : (+352) 247-84040
Adresse courriel : immigration.public@mai.etat.lu

Pour toute question concernant le traitement de vos données par la DGIM, veuillez contacter notre délégué à la protection des données :

- par courriel : immigration.dataprotection@mai.etat.lu
- Adresse postale : Direction générale de l'immigration B.P. 752 L-2017 Luxembourg

2. La licéité et les finalités du traitement et les catégories de données traitées

La licéité du traitement de données

La DGIM traite vos données aux fins de l'accomplissement de ses missions d'intérêt public (article 6 (1), e) du règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (ci-après le « **RGPD** »)) et des obligations légales mises à sa charge par la législation applicable en matière du contrôle d'immigration (en particulier les règlements (UE) 2024/1356 et 2024/1352 ainsi que la loi du 9 juin 2026 portant : 1° mise en œuvre : a) du règlement (UE) 2024/1347 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, à un statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire et au contenu de cette protection, modifiant la directive 2003/109/CE du Conseil et abrogeant la directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil ; b) du règlement (UE) 2024/1348 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 instituant une procédure commune en matière de protection internationale dans l'Union et abrogeant la directive 2013/32/UE ; c) du règlement (UE) 2024/1349 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 instituant une procédure de retour à la frontière et modifiant le règlement (UE) 2021/1148 ; d) du règlement (UE) 2024/1351 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 relatif à la gestion de l'asile et de la migration, modifiant les règlements (UE) 2021/1147 et (UE) 2021/1060 et abrogeant le règlement (UE) n° 604/2013 ; e) du règlement (UE) 2024/1356 du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2024 établissant le filtrage des ressortissants de pays tiers aux frontières extérieures et modifiant les règlements (CE) n° 767/2008, (UE) 2017/2226, (UE) 2018/1240 et (UE) 2019/817 ; f) du règlement (UE) 2024/1358 du Parlement

européen et du Conseil du 14 mai 2024 relatif à la création d'« Eurodac » pour la comparaison des données biométriques aux fins de l'application efficace des règlements (UE) 2024/1351 et (UE) 2024/1350 du Parlement européen et du Conseil et de la directive 2001/55/CE du Conseil et aux fins de l'identification des ressortissants de pays tiers et apatrides en séjour irrégulier, et relatif aux demandes de comparaison avec les données d'Eurodac présentées par les autorités répressives des États membres et par Europol à des fins répressives, modifiant les règlements (UE) 2018/1240 et (UE) 2019/818 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (UE) n° 603/2013 du Parlement européen et du Conseil ; 2° modification : a) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration ; b) de la loi modifiée du 28 mai 2009 concernant le Centre de rétention ; c) de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale et à la protection temporaire ; d) de la loi du 7 août 2023 portant organisation de l'assistance judiciaire et portant abrogation de l'article 37-1 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat (loi luxembourgeoise de transposition)).

Les catégories de données traitées

La DGIM collecte et traite les catégories de données suivantes dans le cadre de ses activités et selon la finalité:

- données relatives à l'identité (nom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse, numéro de contact, adresse email) ;
- données biométriques (photo, empreintes digitales) ;
- données relatives à l'état civil et la composition du ménage ;
- données relatives à votre santé (y inclus état de vulnérabilité) ;
- et toutes autres données personnelles, également de nature sensible (p.ex. relatives à votre historique) que vous décidez de communiquer à la Direction générale de l'immigration .

Les finalités du traitement

Les finalités du traitement auxquelles sont destinées vos données sont les suivantes :

- identification et vérification de votre identité,
- détecter un risque de sécurité publique ou pour la santé publique,
- vérifier l'éligibilité ou l'admissibilité à une procédure ultérieure (notamment une demande protection internationale),
- effectuer une analyse préliminaire des informations fournies,
- détecter d'éventuelles incohérences ou éléments nécessitant un traitement approfondi
- orienter le dossier vers la procédure appropriée.
-

Les finalités secondaires sont :

- la mise à jour des données personnelles dans le registre national des personnes physiques ;
- A des fins statistiques afin de répondre aux exigences légales européennes et nationales

3. Les sources de données et leurs destinataires

En outre des données personnelles que la DGIM collecte directement auprès de vous (ou de vos membres de famille), elle collecte également des données auprès d'autres sources telles que :

- La Police grand-ducale;
- Le Ministère d'Etat

- la Direction de Santé ;
- les autres Etats membres via les bases de données européennes suivantes : EES, EC RIS-TCN, SIS, VIS et Eurodac.

Dans l'accomplissement de ses missions d'intérêt public et des obligations légales mises à sa charge, la DGIM est susceptible de transmettre vos données dans des cas déterminés, y compris par voie d'accès direct, aux catégories de destinataires suivantes :

- la Direction de Santé ;
- des experts externes (médecins, interprètes, ...) ;
- l'Ombudsman (et l'OKAJU)
- la Police grand-ducale ;
- le Ministère d'Etat.

4. Collecte des données auprès de la personne concernée : caractère obligatoire de la fourniture de données et les conséquences en cas de refus de les fournir

La transmission de vos données à la DGIM revêt d'un caractère obligatoire (règlement (UE) 2024/1356). Une déclaration fautive ou erronée de votre part peut entraîner un refus de votre demande qui entrainerait votre éloignement du territoire.

5. La durée de conservation

Vos données sont conservées sous une forme permettant votre identification tant que vous avez un dossier ouvert auprès de la DGIM (également par un traitement postérieur au contrôle) et pendant la durée d'utilité administrative.

La durée de conservation n'excède cependant pas les 20 ans après le départ du Luxembourg ou le décès du demandeur, respectivement après les 5 ans suite à l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise.

Les durées de conservation indiquées ci-dessus s'appliquent sans préjudice d'un éventuel traitement ultérieur pour des finalités compatibles notamment à des fins statistiques ou de recherche scientifique ou à des fins archivistiques dans l'intérêt public ou aux fins d'une procédure judiciaire en cours.

Le responsable de traitement est amené à verser des données aux Archives nationales à la fin de leur durée d'utilité administrative conformément à la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage et au tableau de tri établi.

6. Le transfert de vos données vers un pays tiers

Vos données sont en principe traitées au sein de l'espace économique européen.

7. Les droits de la personne concernée

Vous disposez des droits prévus par les dispositions du chapitre III (articles 12 à 22) du RGPD. Vous pouvez ainsi, dans les limites de la législation applicable, accéder aux données vous concernant et en obtenir une copie (article 15), obtenir la rectification des données inexacts ou incomplètes (article 16) et obtenir l'effacement de celles-ci dans les conditions prévues par l'article 17 dudit règlement.

Vous avez également, dans les limites de la législation applicable, le droit de vous opposer au traitement de vos données dans les conditions prévues par l'article 21 du RGPD.

Vous disposez aussi, dans certains cas de figure, d'un droit à la limitation du traitement de vos données (article 18). Veuillez noter que le traitement de vos données n'implique pas de prise de décision automatisée produisant des effets juridiques vous concernant ou vous affectant de manière significative de façon similaire.

Si vous souhaitez exercer ces droits ou pour toute demande relative à la protection des données, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données de la DGIM à l'adresse indiquée au début de cette notice.

A noter que la loi nationale de transposition prévoit quelques limitations des droits cités.

8. Réclamation auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD)

Si, après nous avoir contactés, vous estimez que le traitement de vos données effectué par la DGIM constitue une violation du règlement (UE) 2016/679 ou que vos droits prévus par ledit règlement ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle en matière de protection des données, à savoir au Luxembourg la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD) (<https://cnpd.public.lu> ; 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux ; Tél. : (+352) 26 10 60-1).